



# DIRIGEANT

## ANTICIPEZ VOTRE DÉFENSE PÉNALE

**L'Agence Vitae Conseil s'appuyant sur une expertise de plus de 20 ans, dans le secteur des ressources humaines et l'accompagnement de dirigeants, vous propose une formation pénale sur le droit des affaires.**

Le risque pénal des dirigeants s'est considérablement alourdi ces dernières années et le monde de l'entreprise est une cible judiciaire régulière.

Nous souhaitons vous aider à anticiper ce risque.

Ainsi nous nous sommes associés à un des avocats les plus talentueux de sa génération sur le sujet.

**Maître David-Olivier KAMINSKI**, intervenant dans des affaires sensibles et des procès extrêmement médiatisés qui ont fait l'objet de documentaires, vous formera à savoir gérer les étapes d'une procédure pénale : phase policière (convocation, garde à vue, perquisition), phase judiciaire (enquête préliminaire, juge d'instruction), procès et communication médiatique.

La formation réunira un maximum de 5 participants et se tiendra dans un hôtel parisien. Les frais de formation s'établissent à 1500 EUR HT.

La prochaine session aura lieu le **mercredi 9 mars 2022 de 8h30 à 12h00**



**vitae**  
Agence Vitae Conseil  
La garantie de recruter

### Contact

Antoine PETIT  
Directeur Commercial  
Agence Vitae Conseil  
Port : +33 06 60 64 76 51  
[antoine.petit@vitaekonseil.com](mailto:antoine.petit@vitaekonseil.com)